



Boulogne-Billancourt, le 27 avril, 2020

Communiqué de mise à disposition du Document d'enregistrement universel 2019 et commentaires sur les objectifs 2020 de la Société

Mise à disposition du Document d'enregistrement universel 2019

Carmila a déposé son Document d'enregistrement universel 2019 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, le 24 avril 2020, sous le numéro D.20-0353.

Le Document d'enregistrement universel 2019 intègre :

- le rapport financier annuel 2019 ;
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil d'administration ;
- les rapports des Commissaires aux comptes ;
- les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux comptes ;
- la déclaration de performance extra-financière ;
- le rapport intégré, comprenant notamment le modèle d'affaires de la Société ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

Ce document est disponible sur le site internet de la Société : www.carmila.com et tenu à disposition à son siège social.

Commentaires relatifs aux objectifs 2020 de la Société

Carmila lancera avec l'ensemble des commerçants de ses centres des discussions, dès que la date de réouverture des commerces sera connue, pour mettre en œuvre rapidement les procédures de sécurité indispensables pour les salariés des enseignes et leurs clients afin de permettre la reprise de l'activité dans les plus brefs délais. Ces discussions s'accompagneront, au cas par cas, d'une analyse de la situation financière de chaque preneur et d'une adaptation des conditions du bail et des loyers 2020, quand cela sera nécessaire, pour soutenir et pérenniser l'activité des commerçants des centres.

Le 13 février 2020, Carmila annonçait s'être fixé un objectif de croissance du résultat récurrent par action en 2020 compris entre +2% et +4%. A la date du dépôt du Document d'enregistrement universel 2019, les incertitudes quant à la durée de cette crise sanitaire et à l'étendue des dispositions qui seront prises par les différents gouvernements rendent difficiles la visibilité et l'estimation des résultats 2020 qui seront nécessairement impactés par la crise en cours et rendent caducs les prévisions de résultat 2020 publiées le 13 février 2020.

Ce n'est qu'au terme des discussions qui seront menées au cas-par-cas avec les enseignes et commerçants lorsque les dates et modalités de réouvertures des commerces seront connues, que Carmila sera en mesure de rendre public de nouveaux objectifs de résultats pour l'année en cours.

Contact investisseurs et analystes

Marie-Flore Bachelier – Secrétaire Général
marie_flore_bachelier@carmila.com
+33 6 20 91 67 79

Contacts presse

Morgan Lavielle - Directeur Communication
morgan_lavielle@carmila.com
+33 6 87 77 48 80

Calendrier Financier

29 juin 2020 (9h00) : Assemblée Générale des actionnaires

29 juillet 2020 (après clôture des marchés) : Résultats semestriels 2020

30 juillet 2020 (14h30) : Réunion d'Information Financière

23 octobre 2020 (après clôture des marchés) : Activité du troisième trimestre 2020

A propos de Carmila

Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2019, son portefeuille était constitué de 215 centres commerciaux en France, Espagne et Italie, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,4 milliards d'euros. Animées par une véritable culture commerçante, les équipes de Carmila intègrent l'ensemble des expertises dédiées à l'attractivité commerciale : commercialisation, marketing digital, specialty leasing, direction de centre et asset management.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

Le 18 septembre 2017, Carmila intégrait les indices FTSE EPRA/NAREIT Global Real Estate (EMEA Region).

Le 24 septembre 2018, Carmila intégrait les indices Euronext CAC Small, CAC Mid & Small et CAC All-tradable.